



Monsieur Luc CHATEL

Ministre de l'Éducation Nationale,
de la Jeunesse et de la Vie Associative
110 rue de Grenelle
75357 PARIS 07 SP

Paris, le 03 février 2011

Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale,

Par deux fois (1) nous nous sommes adressés à vous afin d'obtenir une audience pour relancer les discussions sur l'avenir des réseaux d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (RASED). Par deux fois, notre courrier commun est resté sans réponse.

Malgré vos affirmations réitérées de maintien des RASED, la situation dans les écoles en général, et dans les RASED en particulier, n'a cessé de se dégrader.

Ainsi, la suppression de plus de 2 200 postes en deux ans et la sédentarisation de 1 248 postes ont découvert de larges secteurs. Des milliers d'enfants, dont les besoins sont réels, n'ont plus accès aux aides spécialisées des RASED.

Ces personnels, rappelons-le, constituent le lien institutionnel indispensable pour répondre, sur tout le territoire, aux attentes des élèves les plus fragiles, de leurs familles et des enseignants.

Dans le cadre de la préparation de la carte scolaire 2011, les inspecteurs d'académie, s'appuyant sur les « leviers d'action » proposés par votre ministère, annoncent déjà de nouvelles suppressions : postes restés vacants faute de départs en formations spécialisées, départs en retraites non remplacés, postes dits « surnuméraires », voire postes occupés par des enseignants spécialisés titulaires...

Pour les organisations signataires, il est urgent de répondre aux besoins des élèves et des écoles, en termes de postes, de formations et de recrutement des personnels spécialisés (départs en stages, avenir des centres de formation) et donc de maintenir tous les postes de RASED, voire les augmenter, de garantir un nombre de départs en formations spécialisées égal au nombre de postes vacants et de départs en retraite.

Les aides spécialisées participent activement, dans le cadre du service public d'éducation, à la réussite de tous les élèves.

Nous vous demandons par conséquent de reprendre le travail entamé l'an dernier, conformément aux engagements pris par le directeur adjoint de la DGESCO le 15 décembre 2010.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, en l'expression de nos respectueuses salutations.

(1) Cf. nos courriers des 08 juin et 11 octobre 2010 que nous joignons ici pour mémoire.

CGT Educ'action : Luc Briatte, secrétaire national
SE-UNSA : Christian Chevalier, secrétaire général
SGEN-CFDT : Thierry Cadart, secrétaire général
SI-EN UNSA : Patrick Roumagnac, secrétaire général
SNUipp-FSU : Sébastien Sihr, secrétaire général
AFPEN : Richard Redondo, président
ANCP : Françoise Prost, présidente
FNAME : Alain Thomazeau, président
FNAREN : Francis Jauset, président
AGSAS : Bernard Delattre, président
FCPE : Jean-Jacques Hazan, président